



EHC SenSee Future  
Postfach 62  
CH-3186 Düringen

info@senseefuture.ch  
www.senseefuture.ch

## EHC SenSee Future

### Concept de protection dès le 1<sup>er</sup> août 2021

Version: 14 juillet 2021

Auteur: Thomas Jungo, Responsable du plan Coronavirus



## Résumé des points clé et des mesures à respecter

*Les activités sportives pour les jeunes de moins de 20 ans ne sont soumises à aucune restriction et il n'y a pas de limite à la taille des groupes ou à la surface minimale par participant. Les camps peuvent être organisés sous réserve des règlements et des plans de protection applicables. Les coordonnées des personnes seront recueillies et les locaux doivent disposer d'une ventilation efficace. Le nombre d'accompagnants n'est pas limité, quel que soit l'âge. Il n'y a plus de distinction entre les athlètes professionnels et amateurs.*

*Les 5 principes en vigueur depuis le début doivent toujours être respectés:*

- 1. Pas de symptômes à l'entraînement*
- 2. Garder les distances*
- 3. Se laver soigneusement les mains*
- 4. Etablir des listes de présences*
- 5. Désignation d'une personne responsable "Covid" au sein du club*

---

## Règlement particulier et spécifique du club

*Toutes les catégories peuvent utiliser les vestiaires disponibles pour se changer et se doucher.*

*A l'intérieur de l'installation sportive, le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes (chaque participant a son propre masque sur lui). Pour l'entraînement il ne faut pas porter de masque.*

*Les personnes qui ne peuvent (ou ne veulent) pas participer aux sessions de formation DOIVENT s'excuser via MIH (app) et se déconnecter.*


**Important : Les portes des vestiaires resteront ouvertes à tout moment.**

***Déroulement des entraînements et matériel à emporter :***

- des équipements personnalisés seront utilisés***
- chaque participant dispose de sa propre bouteille d'eau***
- chaque participant est responsable du port de son propre masque de protection***

Düdingen, 14 juillet 2021

au nom du comité du EHC SenSee Future  
Thomas Jungo



annexe:

- mesures de la confédération du 23 juin 2021

## La Confédération assouplit les mesures contre le coronavirus

23.06.2021

### Ce qui change le 26 juin:



Ouverture des discothèques  
et des salles de danse



Ouverture des  
parcs aquatiques



Travail à domicile recommandé  
et non plus obligatoire



### Certificat Covid

**Obligatoire** dans les discothèques, salles  
de danse et grandes manifestations

**Facultatif** dans les plus petites  
manifestations, établissements  
culturels et installations de sport  
et de loisirs, les restaurants



### Manifestations



Avec certificat  
Pas de restrictions



**Sans certificat, avec places assises obligatoires**  
Max. 1000 personnes



**Sans certificat ni places assises**  
A l'extérieur: max. 500 personnes  
A l'intérieur: max. 250 personnes



### Obligation de porter un masque



Abolie à  
l'extérieur



Assouplie sur le lieu de travail  
(l'employeur décide)



Assouplie dans les écoles professionnelles  
et du degré secondaire II  
(les cantons décident)



### Restaurants

A l'extérieur: pas de restrictions  
A l'intérieur: coordonnées  
d'une personne par groupe



### Sport et culture

A l'extérieur: pas de restrictions  
A l'intérieur: coordonnées  
Représentations chorales  
autorisées aussi à l'intérieur

### Mesures toujours en vigueur:



Masque obligatoire à l'intérieur:  
manifestations sans certificat,  
restaurants, commerces de  
détail et transports publics



Réunions privées de  
max. 30 personnes  
(50 à l'extérieur)



Recommandation:  
faites-vous vacciner!